

République Française

Département de l'Oise

SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°32/2024

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	21	21

Date de Convocation
5 Septembre 2024

Date d'Affichage
5 Septembre 2024

Objet de la Délibération

**APPROBATION DE LA
CONVENTION DE
GROUPEMENT DE
COMMANDES
CCS/SMAS/SMEPS POUR
DES PRESTATIONS
TOPOGRAPHIQUES**

Séance du 19 Septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 Septembre à 19h00, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de la Mairie – 13 rue de l'École à Pouilly, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Présents :

COMMUNAUTÉ DE	BILLARD Laurent
COMMUNES DES SABLONS	BOGAERT Francis
	BOUILLIANT Didier
	CAUCHIES Daniel
	CHEVALLIER Laurent
	HABERKORN Gilles
	HERMAN Catherine
	KIESSAMESSO Philippe
	LE MAREC Hervé
	LETELLIER Alain
	MAHEU Brigitte
	MERMET Laurent
	MOKHTARI Abdelafid
	PIGEON Emmanuel
	VALLET Hervé
	BEAUVISAGE Valéry (suppléant)
	COURTAUT Sylvie (suppléante)
	DELAVILLE Jean-Sébastien (suppléant)
	FOURNIER Lynda (suppléante)
LE COUDRAY SUR THELLE	GORINE Ludovic
	LIMA Paulo (suppléant)

Absents excusés :

Mesdames LEROY Annie – MARGERY Dominique –
Messieurs BRELET Gilles – COMETTE Jacques – DE
KONINCK Hervé – DUPUIS Olivier – FRANÇAIS Alain –
GOERGEN Julien – GOUPIL Jean-Louis – GOUSPY
Christian – LE CORRE Pascal – THOMAS Jean-Jacques –
VANHOUTTE Denis

Pouvoirs :

Madame HERMAN Catherine est désignée secrétaire de séance.

Soit 21 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Comité Syndical.

OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES CCS/SMAS/SMEPS POUR DES PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES

Vu la nécessité de renouveler le groupement de commandes CCS/SMAS/SMEPS, pour des prestations topographiques,

Vu l'intérêt de maintenir une négociation à l'échelle des trois structures, afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires,

Vu le projet de convention de groupement de commandes,

Sur proposition de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer avec la Communauté de Communes des Sablons et le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons, la convention de groupement de commandes relative à des prestations topographiques, couvrant les trois collectivités, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré,
les jour, mois et an sus-dits

Le Président,



Alain Letellier

Alain LETELLIER

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le **03 OCT. 2024**

Et publication ou notification
Du **03 OCT. 2024**



Le Directeur Général
des Services,

Sebastien Fournier
Sebastien FOURNIER

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Syndicat Mixte Eau Potable des Sablons

Utilisateur : FOURNIER Sébastien

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL202432
Objet :	Délibération n°2024-32 - Approbation de la convention de groupement de commandes
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-19 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	060-200045177-20240919-DEL202432-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-200045177-20240919-DEL202432-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 32-2024 Approbation de la convention de groupement de commandes CCS - SMAS- SMEPS pour la topographie.pdf Nom métier : 99_DE-060-200045177-20240919-DEL202432-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	91.4 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 32_Convention groupement de commande prestation topographique.pdf Nom métier : 99_DE-060-200045177-20240919-DEL202432-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	186.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 octobre 2024 à 18h16min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 octobre 2024 à 18h16min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 octobre 2024 à 18h16min59s	Transmis au MI